

L'ermitage de Saint-Maurice de Greolera

Cette chapelle est mentionnée dans un acte de 1242 concernant deux pièces de terre sises sur son territoire. « Greulera », « graolera » ou « greolera » que l'on trouve dans les documents d'archives sont une corruption du mot catalan « grevolera » signifiant lieu planté de houx (grevol).

Cet édifice sacré desservit, un moment, la « villa Agrevolaria » qui paraît en 1008. L'abbé Cazes pense que cette localité dut disparaître prématurément puisque, dès 1398, un ermite était installé à Saint-Maurice souvent désigné sous le nom de Sainte-Marguerite entre 1346 et 1453.

En 1548, cette chapelle est qualifiée de « capella heremitana » c'est-à-dire d'ermitage.



En 1559, son ermite, un prêtre carme nommé Jacques Vilafranca, obtient du vicaire général l'autorisation d'édifier dans la « coma de Graolera » un sanctuaire dédié à Notre-Dame de Vie dont l'emplacement demeure inconnu.



Le prestige de l'ermitage ne cessait de croître, on y venait de tous les coins du Roussillon. L'écho de ses miracles parvint jusqu'à Rome à tel point que le pape Sixte Quint accorda par « bulle pontificale » du 13 avril 1590 des indulgences spéciales à la Confrérie qui existait à Ille sous son vocable, ainsi qu'à tous les fidèles qui feraient le pèlerinage

L'édifice actuel est une construction de 1647, effectuée à côté du précédent lieu de culte jugé trop exigü pour accueillir la foule des fidèles, selon une tradition rapportée par Louis Just.

En 1688, Saint-Maurice figure toujours comme ermitage dans la nomenclature de Jocabell

Orné d'un beau retable baroque comportant les statues de Saint-Maurice, Sainte-Marguerite et Sainte-Marthe, elle fut consacrée le 12 août 1647.

Vendu en 1793, il fut ensuite racheté par la fabrique d'Ille, puis rendu au culte le 24 septembre 1838.

Cependant les lieux furent laissés à l'abandon dans les années 70 et rapidement tout fut pillé, profané.



Sous l'impulsion de Marie-Rose Florette, à cette époque adjointe à la culture de la municipalité d'Ille-sur-Têt, un élan généreux s'empara des amoureux de l'ermitage pour entreprendre sa remise en état. L'Association pour la sauvegarde de Saint-Maurice naquit ; ses statuts furent déposés le 10 10 1986.

L'ermite, nommé par l'église diocésaine, assure la garde et l'entretien des lieux ainsi que l'accueil des pèlerins en quête de sens qui aime à se recueillir dans la petite chapelle préromane.

Celle-ci a été r-consacrée le 18 9 1988 sous le vocable « Nostre-Senora de Greolera » (Notre-Dame du Houx).

